



## BRP ANNONCE LE RETOUR DE LA MOTO CAN-AM AVEC UNE NOUVELLE GAMME ENTièrement ÉLECTRIQUE

Mars 25, 2022



Les conducteurs peuvent s'attendre à ce que ces nouvelles motos électriques Can-Am à la fine pointe de la technologie soient parfaites pour les déplacements quotidiens et la conduite récréative sur et hors route, demeurant ainsi fidèles à l'héritage de la marque track & trail (double usage).

**Valcour, Québec, 25 mars 2022** – BRP Inc. (TSX:DOO; NASDAQ:DOOO) annonce aujourd'hui que l'émblématique marque Can-Am revient à ses racines de moto avec une gamme de produits entièrement électrique. Pour marquer le 50e anniversaire de la renommée marque Can-Am, l'entreprise lancera une famille de motos électriques à deux roues.

« L'industrie de la moto passe à l'électrique, donc nous avons vu une occasion de reconquérir notre héritage en matière de motos pour réintégrer le marché. Cette nouvelle catégorie de produits est extrêmement importante pour nous, et nous sommes ravis que les motos Can-Am soient les tous premiers modèles de véhicules électriques de la gamme électrique de BRP à être confirmés aux consommateurs. Beaucoup parmi nous ont de très bons souvenirs de conduire les premiers modèles de motos tout-terrain, et maintenant nous avons hâte de miser sur la riche histoire de la marque Can-Am afin d'inspirer et d'impressionner une nouvelle génération de motocyclistes et d'amateurs de véhicules électriques », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

La première moto Can-Am a été lancée en 1973 et a immédiatement dominé dans les courses de motocross et d'endurance. Son succès instantané lui a permis d'atteindre un statut de marque iconique dès le départ. Un demi-siècle plus tard, les nouveaux produits ont été développés en pensant à différents types de conducteurs, plus spécifiquement à ceux qui sont en quête d'aventure, qui recherchent l'exaltation de la grande route, qui aspirent à faire une promenade tranquille sur les chemins de campagne ou qui veulent animer les rues de la ville. Les conducteurs peuvent s'attendre à ce que ces nouvelles motos électriques Can-Am à la fine pointe de la technologie soient parfaites pour les déplacements quotidiens et la conduite récréative sur et hors route, demeurant ainsi fidèles à l'héritage de la marque track & trail (double usage).

Les motos Can-Am sont de retour - 100 % électriques, propulsant une toute nouvelle génération !

Une telle catégorie de produits a été très anticipée et attendue par le réseau de clients et de concessionnaires de BRP. L'entreprise a donc hâte d'offrir cette nouvelle gamme de produits électriques dans les salles d'exposition de ses concessionnaires, ce qui renforcera leur solidité financière et leur portée dans des marchés clés. Les premiers modèles de la gamme complète sont prévus être disponibles à la mi-2024.

Les concessionnaires actuels de BRP qui sont intéressés à offrir cette nouvelle gamme de produits doivent communiquer avec leur directeur régional des ventes. Les personnes intéressées à devenir un concessionnaire BRP pour les motos électriques sont invitées à [soumettre une demande](#) sur le site Web de l'entreprise.

### À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou et Quintrex, les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 7,6 milliards \$ CA provenant de plus de 120 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées.

[www.brp.com](http://www.brp.com)  
[@BRPNouvelles](https://twitter.com/BRPNouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à notre intention de lancer une nouvelle gamme de produits, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions actuelles et futures de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment les facteurs de risque abordés à la rubrique "Facteurs de risque" de la notice annuelle de la Société, ainsi que les facteurs identifiés dans le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés vérifiés de BRP pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents récents et futurs de la Société disponibles sur SEDAR, EDGAR et sur le site Web de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

-30-

**Demande média :**  
Billiana Necheva  
Relations avec les médias  
[media@brp.com](mailto:media@brp.com)

**Relations avec les investisseurs :**  
Philippe Deschênes  
Relations investisseurs  
Tél. : 450 532-6462  
[philippe.deschenes@brp.com](mailto:philippe.deschenes@brp.com)